



No de la résolution
ou annotation



PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal du 25 février 2026 – Consultation par courriel

MEMBRES DU CÉ

Madame Leslie Herbots	Parent
Madame Anne-Marie Blais	Parent
Monsieur Geneviève Ste-Marie	Parent
Monsieur Chanel Archambault-Therrien	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Madame Tanya Desmarais-Tardif	Directrice

1. PRÉAMBULE

Une consultation par courriel a été transmise le 25 février, par Marilyne Ouellette, conformément aux dispositions de l'article 12 à propos d'une proposition qui ne pouvait attendre la prochaine réunion du 24 mars.

12. COMMUNICATION ET APPROBATION DE SUJETS RELEVANTS DU CÉ, HORS SEANCE (NDB)

Lorsqu'une décision de CÉ est nécessaire hors séance, un courriel sera envoyé à tous les membres du CÉ pour consultation puis, 7 jours plus tard, un autre courriel leur demandant de voter sera envoyé et ils auront une journée pour répondre. S'il y a assez de répondants pour faire quorum à la fin de la période de vote (avec au minimum 32 parents) et que la décision est majoritaire, elle sera effective. S'il n'y a pas quorum ou un minimum de 32 parents répondants, il y aura des appels téléphoniques faits le lendemain aux non-répondants. Si la décision est majoritaire, elle deviendra effective. Dans le cas d'une égalité, il y aura convocation d'un CÉ spécial.

Cette décision sera enregistrée dans un document équivalent à un procès-verbal d'assemblée extraordinaire se référant à ce point des règles de régie interne.

Propositions :

#1 : Il est proposé d'utiliser 348,70\$ des dons reçus des Filles d'Isabelle (Aider les familles dans le besoin) pour absorber des montants accumulés de frais de surveillance du dîner pour un parent rencontrant des difficultés financières.

CÉ-25/26-022 #2 : Il est proposé d'approuver les achats présentés dans le fichier ci-joint pour le projet de semis à l'école et que le montant total (selon l'option choisie) soit pris dans le budget des campagnes de financement de l'école.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Geneviève Ste-Marie, présidente

Tanya Desmarais-Tardif, directrice